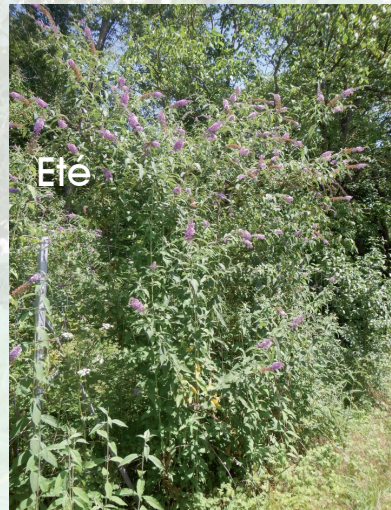


Le buddleia

La reconnaître



Le buddleia

Il peut poser des problèmes d'enracinement entre les joints dans les ouvrages d'art (murs, ponts...)

Objectifs : protéger les secteurs non colonisés et limiter l'extension sur secteurs colonisés.

ACTION

Comment agir

→ **Prévention et vigilance dès le printemps (mars-avril)**

- ▶ surveillance des secteurs non contaminés.
- ▶ arrachage précoce des nouvelles pousses.
- ▶ Ensemencement des secteurs de travaux mis à nu.

→ **Actions de juillet à octobre**

- ▶ Coupe répétée de juillet à octobre et surveillance des rejets pour éviter leur dissémination
- ▶ Coupe et dessouchage pour arriver à l'éliminer.

Une coupe seule ne permet pas l'élimination de la plante.



Précautions à prendre

Plante qui produit de nombreuses graines et se dissémine très facilement. Plante pionnière des terrains remaniés.



**Surtout ne pas...
intervenir après maturité
des graines = dissémination**